

FICHE <b>004</b>	ARTISTE <b>ANDRÉ GIGON</b>	BÂTIMENT Centre de conservation de la faune, d'écologie et d'hydrobiologie appliquées	TYPE DE PROCÉDURE concours sur invitation	JURY PRÉSIDENT DU JURY, DÉLÉGUÉ CCAC André Tommasini artiste sculpteur MEMBRES DU JURY Jacques Dumas architecte mandataire Jean-Claude Hesselbarth artiste peintre G. Matthey conservateur de la faune Jean-François Ottesen ingénieur, Service des bâtiments MEMBRE SUPPLÉANT Maurice Perrenoud artiste sculpteur
	TITRE DE L'ŒUVRE <b>DARWIN</b> sculpture	LIEU chemin du Marquisat 1 1025 Saint-Sulpice		
	RÉALISATION 1982	N° BÂTIMENT 181.1098		
		REMARQUE cf. plaquette architecture #4		



Passant son enfance et effectuant sa scolarité à Bienne, André Gigon obtient un diplôme en arts appliqués au Technicum cantonal en 1943. Il réalise ses premiers travaux en céramique fonctionnelle dès 1945. A Genève, où il réside en 1946-47, il conçoit des décorations murales en collaboration avec des architectes. Il séjourne à Paris en 1948-49 et se lance dans la production de céramiques. Il s'installe à Lausanne en 1950 et y présente sa première exposition à la Galerie Genton en 1951. Il obtient la Bourse fédérale des arts appliqués de 1951 à 1953. Il s'installe à Pully en 1954. Son travail évolue vers la sculpture et la confection d'objets en terre cuite appelés généralement Constructions ou Compositions.

En 1955, il fonde avec Charles-Oscar Chollet, Jean-Claude Hesselbarth et Arthur Jobin le collège vaudois des artistes concrets. Il participe à l'exposition de sculpteurs suisses à la Biennale de Venise en 1956, ayant obtenu la Bourse fédérale des beaux-arts, qui lui sera à nouveau concédée en 1957 et 1959. Dès 1961, il réalise des sculptures en bronze selon la technique de la fonte au sable et se lance dans l'édition de multiples en bronze ou en fonte de fer. A partir de 1970, il exécute de nombreuses commandes de travaux intégrés à l'architecture, principalement des reliefs en béton.

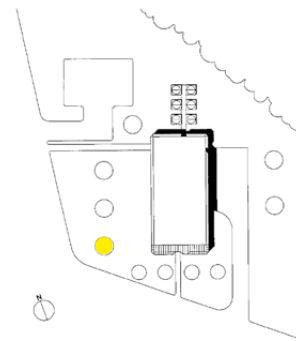
Vice-président de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses dès 1971, il organise en 1976 la deuxième Biennale de l'art suisse sur le thème « Art et Collectivité » au Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne. En 1980 a lieu une exposition personnelle importante à la galerie Plexus à Chexbres, qui présentera régulièrement ses travaux. Cette même année, il réalise ses premières pointes sèches qui sont le plus souvent des interprétations des sculptures. Il abandonne dès lors la technique du bas-relief en béton, préférant pour les œuvres intégrées à l'architecture la sculpture en ronde-bosse en métal ou en béton.

Gigon s'installe à Sion en 1984 et commence à travailler en fonte de fer, d'abord traitée comme du bronze, puis peinte comme le seront toutes ses dernières sculptures à partir de 1986. Parallèlement, il édite directement dans son atelier des suites de linogravures polychromes. Il meurt six mois avant la parution de la monographie et la présentation de la rétrospective que le Musée cantonal des beaux-arts de Sion lui consacre en 1991.

L'œuvre d'André Gigon est très ancrée dans l'histoire de la sculpture suisse de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Des structures en terre cuite fortement architecturées des années 1950 aux fontes de fer polychromes les plus ludiques et inventives des années 1980 peut se lire l'évolution des mentalités et des attitudes de l'époque. Au départ s'affiche une volonté farouche de s'intégrer à l'architecture, aux bâtiments, de rendre présent l'art en général dans tous les phénomènes liés à la construction du monde moderne. A l'arrivée, on retrouve un travail d'atelier, concentré et maîtrisé, mais surtout libre et inventif. Des recherches sur le mur et la tour des années 1970 aux dernières suites de gravures, poétiques et introspectives, des années 1980, l'art de André Gigon se laisse deviner dans cette tension constante entre maîtrise formelle et connaissance professionnelle d'une part, imagination et inventivité d'autre part. Par ailleurs, les formidables personnages métaphoriques de taille moyenne en fonte de fer ou en bronze qui jalonnent le parcours de l'artiste révèlent le sens de son travail comme une réflexion intuitive et violente sur les conditions mêmes de l'homme.

*Nicolas Raboud, 2005*





## PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Dans le cadre des travaux de construction du Centre de conservation de la faune, d'écologie et d'hydrobiologie appliquées, le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en application de la loi sur les activités culturelles du 19 septembre 1978 et son règlement d'application du 28 décembre 1979 concernant l'animation artistique dans les bâtiments de l'Etat (RAABE), organise un concours sur appel de trois sculpteurs vaudois.

L'œuvre plastique envisagée doit être entendue comme l'animation de la zone précédant le bâtiment. Celui-ci, dont les façades seront revêtues d'Eternit-Albanite, sera uniformément blanc. A cet égard, l'œuvre plastique pourrait apporter une note de fraîcheur par l'usage de la couleur. L'emploi du métal coloré serait approprié.

## ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les artistes sculpteurs suivants à participer au concours :

Daniel Galley ASSENS  
André Gigon PULLY  
Jean Scheurer LAUSANNE

## EXAMEN DES PROJETS

Le jury s'est réuni les 8 et 15 mars 1982. Il s'est rendu sur le lieu d'implantation, à St-Sulpice.

Le jury constate que les trois projets respectent les conditions du règlement.

Le jury se plaît de prime abord à relever le très haut niveau de qualité des projets et des maquettes présentés. Il remarque que chaque auteur a développé le sujet dans un genre différent, appliquant une thématique et un traitement personnel original.

Le jury débat longuement de la fonction dans le cadre fixé de l'œuvre d'art ; lequel des caractères de signal ou de monument doit-il prévaloir ? La symbolique doit-elle être immédiatement perceptible ? L'œuvre doit-elle interpeller le passant ou se laisser découvrir.

## BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de :  
CHF 30 000.- TTC.

## CHOIX DE L'ŒUVRE

Le jury décide de recommander au maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat de réalisation au projet *Darwin* d'André Gigon.

## CRITIQUE DU PROJET RETENU

Dans la formation plastique, il est fait appel au monde de la faune et de la flore, tant dans les formes que dans les couleurs (pétales, insectes, élytres, oiseaux, etc.).

Cette sculpture d'une hauteur de 3.75m devrait être posée sur un tertre de 40 à 80 cm. Elle culmine ainsi au niveau des tablettes des fenêtres de l'étage du bâtiment.

Très découpée et complexe, elle présente des aspects variés et inattendus sous chaque angle de vision. Sa coloration est assez vive sur un fond blanc rappelant la couleur de la façade du bâtiment. Cette volubilité structurelle colorée contraste heureusement avec le bâtiment aux lignes sobres et à la masse bien plantée.

L'artiste plante son œuvre plus près de la route que du bâtiment ; en cela, il joue avec l'espace et l'environnement.

Le jury regrette que l'artiste souhaite séparer son œuvre du bâtiment par « une plantation d'arbres à feuillage mou (saules pleureurs taillés) » et qu'il la situe sur un tertre.

Ce très beau signal de caractère ludique évoque des sentiments de joie, d'humour et de bonne humeur.

## ARCHITECTES MANDATAIRES

Jacques Dumas et Serge Pittet architectes  
LAUSANNE